

DIX PRINCIPES DIRECTEURS POUR VISER LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL – OIT



ANGELINO GARZÓN – CANDIDAT DE LA
COLOMBIE AU POSTE DE DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE L'OIT

1.

Défendre, promouvoir et développer le caractère tripartite de l'OIT, ainsi que sa déclaration relative aux principes et aux droits fondamentaux dans le domaine du travail, à travers le dialogue social, la négociation collective, la promotion d'une culture patronale orientée vers les jeunes et vers les femmes, l'établissement de relations de confiance parmi les différents acteurs sociaux et le renforcement de rapports sociaux plus fraternels. Tout ce-ci, étant le pilier le plus important pour parvenir à l'amélioration de la productivité, de la compétitivité et de la durabilité des entreprises, à la création d'emplois décents, à la stimulation d'emplois pour les jeunes, et au développement économique et social durable de chacun des pays et de chacune des régions.

2.

Renforcer le suivi au développement des conventions, des recommandations et de tout autre mandat émis par les Conférences, le Conseil d'Administration, la Commission de l'Application des Normes de la Conférence, le Comité de la Liberté Syndicale et par d'autres organes de l'OIT, afin de contribuer au développement économique et social des pays et des régions, au bien-être des travailleurs, au droit des employeurs à posséder des entreprises plus productives et plus compétitives, et au droit des êtres humains, en particulier des enfants, à mieux vivre, à vivre en paix et dans un environnement sain et durable.

3.

Promouvoir le dialogue social, la coopération et le travail permanent avec les gouvernements, les employeurs, les travailleurs et d'autres acteurs sociaux qui se trouvent autour des programmes de l'OIT, en ayant une approche différentielle selon le sexe, l'ethnie, l'âge et le handicap. Promouvoir et protéger la dignité et les droits des travailleurs migrants, encourager et stimuler l'éradication du travail des enfants et le renforcement des rapports État-Entreprise-Université, de même que l'investissement dans la connaissance, l'innovation, la science et la technologie en tant que facteurs qui dynamisent la productivité et la compétitivité.

DIX PRINCIPES DIRECTEURS POUR VISER LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL – OIT

ANGELINO GARZÓN – CANDIDAT DE LA COLOMBIE AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OIT

4.

Renforcer la coordination interinstitutionnelle et conjuguer les efforts parmi les différents programmes de l'OIT afin d'avancer vers une culture et une pratique basées sur la réussite dans chacun des pays et dans chacune des régions. Veiller à ce que ces programmes contribuent à l'activité même des entreprises, à leur rapport avec la chaîne de production, à la compétitivité entre les petites et les grandes entreprises, dans un cadre du respect des droits sociaux, des libertés syndicales et du droit à la négociation collective.

5.

Encourager, promouvoir et diffuser des expériences sociales liées au renforcement du travail décent, à l'éradication du travail des enfants, à la possibilité de meilleures offres d'emploi pour les jeunes et pour les femmes, et à la consolidation d'une culture de non-discrimination dans le monde du travail. Promouvoir également les expériences liées à la sécurité sociale intégrale, à la formation professionnelle, à la diversification culturelle, au renforcement des acteurs sociaux, du dialogue social, de la négociation collective, et à la consolidation de relations sociales plus fraternelles, parmi d'autres, sachant que le manque d'accès à l'éducation, à la sécurité sociale intégrale, de même que le chômage, ainsi que les emplois et les salaires précaires, vont à l'encontre du développement de pays plus productifs et plus compétitifs, et du droit des être humains à mieux vivre.

6.

Stimuler le dialogue, la coopération et le travail interinstitutionnel avec d'autres organismes et d'autres agences du système des Nations Unies, avec les organisations régionales et des organismes multilatéraux. Ceci, afin de promouvoir des synergies permettant d'avancer vers un monde du travail à visage humain, vers un développement économique et social durable, vers la compréhension et le soutien des besoins particuliers des petites et des moyennes entreprises, vers des politiques de formation professionnelle et de création d'emplois et vers la réussite des objectifs du Millénaire pour le Développement. Un monde du travail où les gens ne seront pas discriminés en raison de leur sexe, de leur race, de leur âge, de leurs opinions, de leur nationalité, de leur état de santé, ni en raison de leurs expressions politiques, religieuses, syndicales, patronales ou celles en rapport avec leur libre développement de la personnalité, parmi d'autres.

7.

Contribuer au renforcement de la notion d'après laquelle on assiste dans le monde d'aujourd'hui pas seulement à une mondialisation des affaires, du commerce, des télécommunications et du capital financier, parmi d'autres, mais aussi à une mondialisation des droits de l'homme, et notamment des droits du travail, des libertés syndicales et du droit à vivre dans un environnement sain, durable et pacifique.

DIX PRINCIPES DIRECTEURS POUR VISER LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL – OIT

ANGELINO GARZÓN – CANDIDAT DE LA COLOMBIE AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OIT

8.

Renforcer les pratiques de bonne gouvernance à travers la gestion responsable, efficace et transparente des ressources humaines, financières et logistiques de l'OIT, en se servant du dialogue et de la concertation permanente avec les patrons, les travailleurs et les gouvernements, et en rendant publiquement des comptes, et en mettant en œuvre des méthodes de travail transparentes et mesurables, basées sur les réussites des activités développées par l'OIT avec les acteurs sociaux, aussi bien sur le plan national que sur le plan régional.

9.

Consolider, chez les fonctionnaires de l'OIT, l'idée qu'ils sont au service du dialogue social, de la compréhension et de la coopération parmi les acteurs sociaux appartenant à cette Organisation. Encourager des pratiques de responsabilité sociale patronale et syndicale et des principes éthiques patronaux, syndicaux et gouvernementaux, au profit des êtres humains et de l'environnement et qui puissent contribuer à trouver une solution rapide aux problèmes liés au monde du travail dans chaque pays, sur la base des droits et des devoirs des patrons, des travailleurs et des gouvernements.

10.

Tolérance zéro face à la violence, à la corruption et à l'impunité, ou face à toute autre pratique violant les droits de l'homme et la dignité des travailleurs, des patrons et des autres secteurs de la population. Indifférence zéro vis-à-vis du travail des enfants, du chômage, de la faim, de la misère et de la discrimination.

Celle-ci est l'OIT que réclament les différents acteurs sociaux du monde du travail et des millions d'êtres humains. Une OIT qui puisse répondre aux défis du XXI^{ème} siècle, tels que l'existence et l'émergence d'entreprises plus productives, plus compétitives et d'une meilleure durabilité, l'offre d'un travail décent, en stimulant l'emploi des jeunes et des femmes, l'accès à la connaissance, à l'innovation, à la science et à la technologie, à l'équité sociale, à la non-discrimination et au droit à mieux vivre et à vivre en paix.

Je sou mets à la direction générale de l'OIT ces dix principes directeurs, ainsi que mon curriculum vitae, afin que les représentants des travailleurs, des employeurs et des gouvernements du monde entier puissent les étudier, les analyser, en débattre et finalement prendre les décisions pertinentes. Je suis également convaincu que la Colombie a décidé de proposer ma candidature avec le soutien des pays de la région de l'Amérique Latine et les Caraïbes, telle qu'il a été montré pendant la dernière rencontre des membres appartenant à la Communauté des États de l'Amérique Latine et des Caraïbes CELAC, comme un acte d'engagement vis-à-vis d'une politique d'État en faveur du dialogue social et du respect intégral des droits de l'homme, y compris les droits sociaux, les libertés syndicales et le renforcement de l'activité patronale.

DIX PRINCIPES DIRECTEURS POUR VISER LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL – OIT

ANGELINO GARZÓN – CANDIDAT DE LA COLOMBIE AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OIT

À mon sens, le plus important dans l'élection du nouveau Directeur général ou de la nouvelle Directrice générale de l'OIT, ce sont les critères liés à la connaissance, à l'expérience, à la gestion administrative et à un mode de vie qui puissent refléter, garantir et poursuivre le développement des principes et des valeurs qui ont été construits de manière tripartite pendant les plus de quatre-vingt-dix ans d'existence de l'OIT.

Le nouveau Directeur ou la nouvelle Directrice de l'OIT devra poursuivre le travail accompli par l'actuel Directeur Général, Monsieur Juan Somavía, dans le sens de renforcer la présence de l'OIT sur les différents scénarios internationaux tels que celui du G20. Au même temps, il ou elle devra accompagner les employeurs, les travailleurs et les gouvernements afin que ceux-ci trouvent dans l'OIT une organisation importante et utile pour chacun d'entre eux et pour leur travail conjoint; une organisation capable d'affronter et de s'adapter aux nouveaux défis imposés par le XXIème siècle et qui contribue, de manière décisive, avec les acteurs sociaux du monde du travail, à atteindre l'objectif et le droit de tout être humain à vivre avec bien-être, dignité et pacifiquement.

Dans ce sens, et tout en respectant les hautes qualités éthiques et professionnelles des autres candidats et candidates qui aspirent à la Direction générale de l'OIT, je suis convaincu du fait que, compte tenu de mon expérience syndicale, de mon travail au niveau gouvernemental, aussi bien sur le plan national qu'international, et des postes que j'ai occupés dans le secteur privé, au sein d'organisations de défense des droits de l'homme et d'organismes



ANGELINO GARZÓN